CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 10/04/2008

Présent(e)s:	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick Maire adjoint, ARBEZ-CARME Elisabeth, BONAVERO Catherine, GINDRE Nicolas, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain.
Absents excusés :	CHEVASSUS A L'ANTOINE Sandrine qui donne procuration à Patrick GINI, MICHARD Jean-Louis, SAVOIE Jean-Christophe
Secrétaire de séance :	ARBEZ-CARME Elisabeth

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 14/03/2008 qui est approuvé à l'unanimité.

I. <u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ET DU</u> <u>COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE</u>

Suite à la présentation des comptes 2007, le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré et après avoir transmis la présidence à Mme la Doyenne de l'assemblée, adopte le compte administratif à l'unanimité.

Les recettes de l'exercice en fonctionnement s'élèvent à 634 060.29€ pour un montant de dépenses de 420 326.18€. En incluant l'excédent de fonctionnement de l'année précédente, le résultat net de fonctionnement s'élève à 213 734.11€.

Les dépenses nettes d'investissement s'élèvent à 442 319.70€.

En soustrayant le déficit d'investissement qui s'élève à 94 362.68€ et qui doit être financé, l'excédent net à reporter en 2008 (aussi appelé fond de roulement) est de 119 371.43€

Le bilan général de l'année 2007 se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
LIBELLE	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		113 998.09	73 278.37		73 278.37	113 998.09
Opérations de l'exercice	420 326.18	520 062.20	369 041.33	347 957.02	789 367.51	868 019.22
TOTAUX	420 326.18	634 060.29	442 319.70	347 957.02	862 645.88	982 017.31
Résultats de clôture		213 734.11	94 362.68		94 362.68	213 734.11
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	420 326.18	634 060.29	442 319.70	347 957.02	862 645.88	982 017.31
RESULTATS DEFINITIFS		213 734.11	94 362.68			119 371.43

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2007 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2007,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2007 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, y compris celles relatives à la journée complémentaire
- 2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2007 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2007 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

II. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Considérant les évolutions de l'indice des prix, M. le Maire propose d'augmenter les taux d'imposition de 2.5%.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité est favorable à la proposition de M. le Maire et décide d'appliquer les taux suivants :

TAXES	TAUX 2007	BASE 2008	TAUX 2008	RECETTES
				ATTENDUES
HABITATION	7.08	740 800	7.26	53 782.00
FONCIER BATI	9.60	632 900	9.84	62 278.00
FONCIER NON	26.73	37 100	27.40	10 165.00
BATI				
PROFESSIONNELLE	6.48	511 300	6.64	33 950.00
TOTAL				160 175.00

III. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008

M. le Maire fait une présentation détaillée compte par compte, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2008 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 637 878.43€ en fonctionnement, et à 583 372.73€ en investissement.

1. Résumé Section fonctionnement :

DEP	ENSES	Budget Primitif 2007 + DM	CA 2007	Budget Primitif 2008
	TOTAL DEPENSES	645 216.66	420 326.18	637 878.43
11	Charges à caractère général	142 029.64	124 826.86	135 912.00
12	Charges de personnel	100 100.00	98 479.86	106 350.00
65	Autres charges gestion courante	151 360.99	150 681.85	152 600.00
66	Charges financières	24 377.50	24 355.58	23 500.00
67	Charges exceptionnelles	2 245.67	2 245.67	1 760.00
22	Dépenses imprévues fonctionnement	13.44		7 500.00
23	Virement à la section d'investissement	206 153.06		210 256.43
42	Opérations d'ordre entre sections	18 936.36	19 736.36	

RECI	ETTES	Budget Primitif 2007 + DM	CA 2007	Budget Primitif 2008
	TOTAL RECETTES	645 246.66	634 060.29	637 878.43
70	Produits des services	79 671.32	67 077.55	110 795.00
73	Impôts et taxes	166 300.00	173 624.96	171 450.00
74	Dotations et participations	105 670.00	114 496.87	109 037.00
75	Autres produits gestion courant	75 000.00	90 915.51	76 300.00
13	Atténuations de charges	0.00	641.00	0.00
76	Produits financiers	11 640.89	13 738.18	13 200.00
77	Produits exceptionnels	92 936.36	59 568.13	37 725.00
002	Résultat reporté	113 998.09	113 998.09	119 371.43
	Résultat fonctionnement au 31/12		213 734.11	

SUBVENTIONS 2008	BP 2008
Fanfare du Haut-Jura	750.00
Familles rurales	80 000.00
Comité des Fêtes	3 500.00
Coopérative scolaire	1285.00
La Forestière	150.00
La Lajoulande	75.00
Ligue contre le cancer	100.00
Sida solidarité	75.00
Le Mont Bayard	100.00
FOLJ	200.00
AVH	75.00
APEI	150.00
PEP 39	100.00
Donneur de sang de St Claude	25.00
Sclérose en plaques	100.00
SPA Gex	240.00
ASMJ	50.00
Haut-Jura Ski	300.00
Au fil du temps	25.00
Provision voyage	200.00

Association Jeunes Auteurs	100.00
TOTAL	87 600.00

	Opérations financières	BP 2008
	Dépenses	180 513.04
1641D	1641-D Emprunt et dettes	73 529.96
165	165 Dépôt et cautionnement	2 621.00
001	001 Résultat investissement reporté	94 362.08
020	020 Dépenses imprévues d'investissement	10 000.00

	Recettes	180 513.04
10222	10222 FCTVA	40 000.00
10223	10223 TLE	5 800.00
1068	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	94 362.08
021	Virement de la section de fonctionnement	40 350.96

	GOUDRONNAGE P 200	
Dépenses		9 000.00
2152	Goudronnage rue des Ecoles	6 700.00
2152	Autres Goudronnages (moloks+pont du Chapy)	2 300.00

	Recettes	
1323	ADCJ Département	1 527.00
1323	Amende de police	3 171.00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	4 302.00

	ANTEPENDIUM P 207	
	Dépenses	
2316	RESTAURATION ANTEPENDIUM	7 948.77

	Recettes	7 948.77
1328	DRAC	2 658.45
1323	Département	996.92
1323	Région	996.92
1324	Commune des Molunes	1 087.83
021	Virement de la section de fonctionnement	2 208.65

	SIGNALETIQUE P 209	BP 2008
	Dépenses	6 000.00
2152	RIS	6 000.00

	Recettes	6 000.00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	6 000.00

PISTE FORESTIERE P 400	BP 2008
Dépenses	1 100.00
2117 Travaux piste forestière	1 100.00

Recettes	1 100.00
021 Virement de la section de fonctionnement	1 100.00

	ACHAT TERRAIN P 500	BP 2008
	Dépenses	11 400.00
2111	Achat terrain AL 163	1 600.00
2111	Achat AL216	2 000.00
2111	Achat AM30	200.00
2111	Achat Propriété secteur Les Moulins	4 000.00
2111	Renoncement droit de rétrocession	2450.00
2111	Frais acte	1 150.00

	Recettes	11 400.00
1325	Contrat Bienne	2 400.00
2111	Terrains parcelle AL17	70.21
192	Plus Value parcelle AL17	1 654.79
021	Virement de la section de fonctionnement	7 275.00

	TRAVAUX PRESBYTERE P 110	BP 2008
	Dépenses	20 000.00
2313	Travaux Presbytère	20 000.00

	Recettes	20 000.00
1328	Fondation du patrimoine	6 440.35
1322	Région	1 200.00
1323	ADCJ Département	3 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	9 359.65

	ACHAT BATIMENT P 501	BP 2008
	Dépenses	102200.00
2115	Achat Maison Benoit Gonin	95000.00
2115	Frais actes notariés divers	7200.00

	Recettes	102200.00
024	Immobilisation concédée	75000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	27200.00

	REVISION PLU P 210	BP 2008
	Dépenses	30 000.00
2031	Révision Plan Local d'Urbanisme	30 000.00

Recettes		30 000.00
1321	Subvention dotation Globale décentralisation	8 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 000.00

PLATE FORME P 208		BP 2008
Dépenses		46 200.00
2113	Immobilisation en cours de construction	46 200.00

Recettes		46 200.00
1323	ADCJ Département	7 725.75
021	Virement de la section de fonctionnement	38 474.25

	REFECTION POSTE P 502	BP 2008
Dépenses		30 000.00
2313	Travaux Réfection Appartement Poste	30 000.00

Recettes	30 000.00
021 Virement de la section de fonctionnement	30 000.00

LOTISSEMENT P205		BP 2008
	Dépenses	127 025.00
2031	Frais d'étude	10 000.00
2111	Terrains nus	117 025.00

	Recettes	127 025.00
1641	Emprunt	117 025.00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 000.00

Α	UTRES INVESTISSEMENTS P 300	BP 2008
Dépenses		11 985.92
2313	Travaux Réfection autres bâtiments	4 585.92
21745	Construction sur sol d'autrui	3 000.00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000.00
21757	Installation Technique	1 000.00
2184	Autres immobilisation (mobilier)	2 400.00

	Recettes	11 985.92
021	Virement de la section de fonctionnement	11 985.92

IV. INDEMNITES ELUS

M. le Maire fait part à l'assemblée du tableau de répartition fixant le taux en fonction de la population soit 31% de l'indice 1015 pour les indemnités de Maire, et 8.25% pour celles d'adjoint pour les communes de 500 à 999 habitants.

Il est donné lecture de la circulaire préfectorale n°41 du 26/03/2008 citant le montant des indemnités des élus locaux en application du décret n°2008-198 du 27/02/2008, et rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux de 31% de l'indice 1015 soit 1159.79€ brut mensuels versés trimestriellement et au taux de 8.25% de l'indice 1015 soit 308.65€ brut mensuels versés trimestriellement pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoint avec effet au 15/03/2008.

V. COURRIERS DIVERS

A) COURRIER DE M. ET MME CICCIONE

M. le Maire fait part du courrier de M. et Mme Olivier Ciccione informant de leur départ au 15 mai prochain de l'appartement qu'ils occupaient dans le groupe scolaire.

B) CGT FAPT DU JURA

M. le Maire informe l'assemblée du courrier de l'organisation syndicale de la Poste concernant les projets de restructuration des bureaux de poste sur le territoire de Franche-Comté. La Poste propose aux élus des formules de partenariat comme l'Agence Postale Communale ou le Relais Poste Commerçant. Sur le département du Jura 37 bureaux sur 62 existants seraient concernés par cette orientation.

VI. QUESTIONS DIVERSES

LOCAL POUR COIFFEUSE

Lors d'une séance précédente, Mme Sylvie Michaud avait proposé de réfléchir à la question d'un local pouvant servir de salon de coiffure à raison d'une à deux fois par mois. Les responsables du Club Paix et Joie ont été sollicités pour la mise à disposition de leurs locaux, M. le Maire est en attente de la réponse.

Séance levée à 0H20

Le Maire,

Affiché le 15/04/2008

Raphaël PERRIN